

balade champêtre accuse l'Office national des forêts (ONF) d'orchestrer cette opération. « Quelques jours plus tard, en promenant mon chien, j'ai rencontré des ouvriers de l'ONF qui m'ont indiqué être à l'origine de ces coupes. Pire, ils m'ont expliqué qu'ils coupaient 90 % de l'arbre à une hauteur d'environ 1 mètre afin que celui-ci se couche en travers du chemin et qu'il représente un véritable obstacle. »

### « Préserver certaines zones protégées »

Le responsable de l'ONF sur le Val-d'Oise, Didier Dutour, ne confirme pas vraiment ces directives, mais il rappelle que le règlement interdit la circulation des vélos dans les chemins de moins de 2,50 mètres de largeur. « Jusqu'ici, les VTT étaient tolérés. Mais il convient de préserver certaines zones protégées de la forêt. Les traversées répétitives ne sont pas favorables au maintien de la végétation, explique-t-il. Nous constatons un phénomène d'érosion du sol avec un tassement qui n'est pas bon pour la flore en place et certaines plantes



**FORÊT DE L'ISLE-ADAM, HIER APRÈS-MIDI.** Des arbres coupés et placés en travers des sentiers empêchent depuis quelques semaines les promeneurs de circuler librement dans la forêt. (LP/A.Ba.)

rare. » Un argument que comprend Alban Chartet, le président de l'association des Amis de la forêt, qui évoque « quelques comportements amiables sont envisageables. Il est exagérés de la part de certains vétérinaires ». « La provocation des deux côtés n'est pas un bon moyen, ajoute-t-il toutefois. Des solutions amiables sont envisageables. Il est possible par exemple d'assouplir le

règlement. » Bernard, lui, souhaite simplement que « la forêt redevienne comme avant, un lieu accessible à tous ».

**ARNAUD BAUR**

## La piste de bicross détruite

**S**URPRISE et déception pour tous les fans de bicross qui venaient pratiquer leur activité favorite en forêt de L'Isle-Adam. Depuis plusieurs décennies, une partie en pente, en bordure du chemin des Belles-Vues sur la route de Mériel, ponctuée par des gros trous vestiges des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, constituait un circuit naturel et un

terrain de jeu idéal pour les accros de jumps ou autres figures. « C'était beaucoup trop dangereux, indiquent-ils du côté de l'Office national des forêts. Nous avons dû réaliser un nivellement du terrain. Car, en cas d'accident, c'est notre responsabilité qui était engagée. » En attendant, plus aucune piste n'existe dans le secteur.

**A. BA.**

## Saint-Ouen-l'Aumône

# Inquiétude au centre logistique des 3M

**D**OUCHED FROIDE hier après-midi pour les 214 salariés du centre logistique européen des 3M à Saint-Ouen-l'Aumône. Lors d'un comité central, la direction a annoncé que pour « sauvegarder la compétitivité » de l'entreprise spécialisée dans l'encollage (notamment le ruban adhésif), elle lançait une étude pour réorganiser le centre de distribution. Deux projets sont avancés. Soit la distribu-

sion est externalisée, auquel cas, ce sera l'entreprise DHL, spécialisée dans la logistique, qui s'en occupera. Soit les 3M créent une sorte de filiale dédiée exclusivement à l'activité logistique. La décision sera prise avant la fin de l'année.

« Les salariés ont été choqués par cette annonce, confie Hervé Gallinet, délégué CFDT. Nous ne croyons pas à l'hypothèse de la filiale. Si la distribution est externalisée, les salariés vont bénéficier pendant un an des mêmes acquis sociaux. Mais après, nous tomberons entre les mains de notre acheteur. Nous ne voulons pas être jetés en pâture. » « Il n'y a pas de plan social de prévu, rassure Emmanuel Wolff, directeur de la communication des 3M. Nous veillerons à la pérennité des emplois. Nous avons obtenu de DHL, si cette option est retenue, une reprise totale de nos sa-

lariés ainsi que d'autres garanties. » Les syndicats comptent se réunir lundi matin pour décider des actions à mener. L'entreprise des 3M est installée depuis trente-deux ans à Cergy-Pontoise. Le siège social, qui emploie un millier de personnes, se situe à Cergy. L'usine de fabrication se trouve à Beauchamp. Au total, 1 800 salariés sont dans le département.

**DENIS COURTINE**

## LE SAVIEZ-VOUS ? Une source Cristalline à Franconville

L'un des sites de production de l'eau de source Cristalline se trouve à Franconville, rue Pierre-Fossati. Il s'associe à une campagne lancée par Eco-Emballages, la chambre syndicale des eaux minérales et le Syndicat des eaux de source pour sensibiliser les consommateurs au recyclage. Chaque bouteille produite à Franconville comporte désormais la mention « Objectif 100 %, trions plus pour préserver l'environnement ».

## AUJOURD'HUI

**15 heures, Aincourt.** La Fédération nationale des déportés, l'Association des anciens combattants, l'Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation et l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé organisent une cérémonie commémorative des internés du camp d'Aincourt au parc de la Bucaille, à l'entrée du centre hospitalier du Vexin. Environ 1 500 hommes et femmes y ont été internés entre octobre 1940 et septembre 1942.

**17 heures, Eaubonne.** Pour l'inauguration du nouvel espace culturel l'Orange bleue (7, rue Jean-Mermoz), de nombreuses animations organisées par des artistes et des comédiens, notamment Xavier Juillet, inventeur de structures gonflables, ont lieu dans et autour du bâtiment.